

## **A propos de la transmission aux Ateliers de l'Insu**

En 2014, Alain Gontier, un des fondateurs des Ateliers de l'Insu, quittait son poste de formateur. Ce départ d'un fondateur, moment clé dans la vie d'une association nous a conduit à penser la transmission des expériences et savoirs de notre objet social : l'animation d'ateliers d'expression créatrice et la réflexion autour des médiations.

Un système de transmission a donc été conçu, selon deux aspects : le mouvement et l'échappée.

Un double mouvement amène, à la fois, un savoir en mouvement et un mouvement dans le savoir propre aux Ateliers de l'Insu.

Il y a, d'abord, le cadre institutionnel et un changement dans les positions prises au sein de l'association. Après le passage par la formation, chaque personne qui le désire peut proposer d'animer un week-end expérientiel au sein de la formation. Cet engagement se fait pour trois ans et inclut une formation continuée. Dans un second temps, la possibilité est également ouverte de participer à l'équipe pédagogique.

Chaque changement de personnes dans les différentes fonctions suscite de nouveaux temps de réflexions, de nouvelles propositions, un savoir en mouvement. Un esprit critique émerge, des questions s'expriment, une pratique d'ateliers se renouvelle et se déploie amenant du nouveau à l'ensemble.

Ce premier mouvement dans les changements de positions au sein de l'association amène un deuxième mouvement dans l'ordre social qui permet l'égalité entre les personnes et évite à l'association de se voir transformée en système hiérarchique ou rigide et de s'appauvrir.

En plus, ce mouvement maintient vive la réflexion sur la dynamique des groupes, paramètre essentiel pour que l'expression devienne créatrice.

C'est aussi parce que le cadre des Ateliers de l'Insu permet que nous expérimentions et pensions notre rapport à celui-ci qu'une échappée est possible.

La transmission est alors créatrice de quelque chose de neuf et de vivant pour les membres et pour les participants qui viendront y faire un bout de chemin. Elle est une façon de pérenniser une association au-delà des personnes qui s'y engagent avec leurs désirs et disponibilités respectifs et respectables.

Un texte élaboré par Sandrine Scoriels, Donatienne Oliviers et Tanguy de Foy  
Février 2017